

NOS OFFRES – Les conditions Hiver 2017/2018

Toutes nos offres et tarifs de l'Hiver 2017-2018** sont valables sur l'intégralité des dates de séjour de la saison, soit du 01/11/2017 au 24/06/2018 (selon la destination), sauf mention contraire dans les conditions de l'offre concernée, s'entendent hors cotisation annuelle de 20 € par personne, services avec supplément/à la carte (dont Escapades) et frais d'escale, et sont non rétroactives, non cumulables entre elles et avec d'autres offres proposées par Club Med® (sauf indication contraire). Les offres avec transport s'entendent avec transport Aller/Retour. Offres sous réserve de disponibilité, soumises aux conditions des présents Cahiers des Prix (disponibles en Agence) et Erratum en vigueur au moment de la réservation.

Offre VOYAGE DE NOCES

Valable sur les Villages suivants : Bali, Cancun Yucatán, Cherating Beach, Columbus Isle, Club Med 2, Dong'ao Island, Kani, La Caravelle, La Plantation d'Albion Club Med, La Pointe aux Canonnières, Les Boucaniers, Marrakech la Palmeraie, Phuket, Punta Cana (uniquement sur l'Oasis Zen), Les Villas d'Albion, Les Villas de Finolhu, Ria Bintan.

Réduction de 10% dans la limite de 300 € par personne sur le prix TTC du Forfait :

- Villages : Réduction applicable sur un Forfait avec ou sans transport (sauf pour Columbus Isle avec transport uniquement).
- Croisières : Réduction applicable sur un Forfait avec ou sans transport.
- Villas : Réduction applicable sur un Forfait avec ou sans transport. Offre valable sous les conditions suivantes :
 - Forfait d'une semaine minimum.
 - Réservation effectuée au moins 30 jours avant le départ.
 - Départ dans les 12 mois suivant le mariage civil ou le pacs (sur présentation, lors de l'inscription, d'un justificatif ayant valeur légale dans le pays d'inscription).
 - Dossier de réservation unique pour les conjoints voyageant ensemble (dates, lieux de départ et de retour identiques). En cas de séjour avec des enfants, la réduction s'applique uniquement aux conjoints.

Offre valable une seule fois par jeunes mariés ou jeunes pacsés. Offre non applicable en Village & Découverte.

**Les offres Hiver 2017-2018 seront disponibles à partir de l'ouverture des réservations, soit le 14 mars 2017.

NOS OFFRES – Les conditions Eté 2018

Les présentes offres de la saison Eté 2018 sont valables de l'ouverture des réservations, le 04/10/2017, jusqu'à l'ouverture des réservations de la saison Hiver 2018-2019, sur l'intégralité des destinations Club Med® et des dates de départ de la saison, soit

- En Village, Villas et Appartements-chalets: du **28/04/2018 au 16/12/2018 pour les Destinations Soleil**
- **En Croisières : du 20/04/2018 au 16/04/2019**
- **En Circuits : du 04/05/2018 au 20/10/2018**

Sauf mention contraire dans les conditions de l'offre concernée. Elles s'entendent hors cotisation annuelle de 20 € par personne, taxes éventuelles et frais d'escale, et services avec supplément/à la carte (dont Escapades). Elles sont non rétroactives, non cumulables entre elles et avec d'autres offres proposées par Club Med® (sauf indication contraire), s'appliquent sous réserve de disponibilité et sont soumises aux conditions générales et particulières de vente, conditions du Cahier des Prix (disponible en agences Club Med Voyages ou agréées et sur le site internet www.clubmed.fr) et Erratum en vigueur au moment de la réservation. Les offres avec transport s'entendent d'un transport Aller/Retour.

Les offres de la saison Hiver 2018-2019 seront disponibles au printemps 2018 en agences Club Med Voyages ou agréées et sur le site internet www.clubmed.fr.

Offre VOYAGE DE NOCES

Valable uniquement sur les Villages suivants : Bali, Cefalù, Cancun Yucatán, Cherating Beach, Columbus Isle, Club Med 2, Kani, La Caravelle, La Plantation d'Albion Club Med, La Pointe aux Canonnières, Les Boucaniers, Marrakech la Palmeraie, Phuket, Punta Cana, Les Villas d'Albion, Les Villas de Finolhu.

Réduction de 10% dans la limite de 300 € par personne sur le prix TTC du Forfait avec ou sans transport (sauf pour Columbus Isle : avec transport uniquement).

Offre valable sous les conditions suivantes :

- Forfait d'une semaine minimum.
- Réservation effectuée au moins 30 jours avant le départ.
- Départ dans les 12 mois suivant le mariage civil ou le pacs (sur présentation, lors de l'inscription, d'un justificatif ayant valeur légale dans le pays d'inscription).
- Dossier de réservation unique pour les conjoints voyageant ensemble (dates, lieux de départ et de retour identiques).

Offre valable une seule fois par jeunes mariés ou jeunes pacsés. En cas de séjour avec des enfants, la réduction s'applique uniquement aux conjoints.